

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°40-2022-231

PUBLIÉ LE 8 JUILLET 2022

Sommaire

Direction départementale des finances publiques /

40-2022-07-04-00009 - Arrêté fermeture Morcenx (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances
publiques

40-2022-07-04-00009

Arrêté fermeture Morcenx



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES LANDES
23 Rue Armand Dulamon
40000 MONT-DE-MARSAN

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public de la trésorerie de MORCENX

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques des Landes,
Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;
Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;
Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu l'arrêté préfectoral du 10 mai 2022 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Landes ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La trésorerie de MORCENX sera fermée au public à titre exceptionnel **les lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 août 2022.**

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la trésorerie.

Fait à Mont-de-Marsan, le 4 juillet 2022
Par délégation de la Préfète des Landes,
Le directeur départemental des finances publiques des Landes,

Pascal ANOULIÈS